

LETTRE DE MISSION

COORDINATEUR DU PROJET ACADEMIQUE ERASMUS+ DE MOBILITES DES PERSONNELS

« Améliorer la Qualité de la Prévention du Décrochage Scolaire en s'appuyant sur des Expériences Européennes : Structures et Modalités »

La mission de coordinateur du projet académique Erasmus+ Mobilité des personnels « Améliorer la Qualité de la Prévention du Décrochage Scolaire en s'appuyant sur des Expériences Européennes : Structures et Modalités » s'inscrit dans la politique d'ouverture internationale de l'académie définie par Madame la Rectrice et mise en œuvre par la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC).

Le coordinateur est chargé, sous l'autorité de la Déléguée Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (Dareic), de la mise en œuvre du projet académique Erasmus+.

En collaboration étroite avec la Dareic, le coordinateur devra :

- Assurer une liaison permanente et active entre les membres du Comité de pilotage du projet
- Jouer un rôle d'impulsion, de coordination et d'animation auprès des établissements membres du consortium
- Faciliter la collaboration inter-services avec la DAREIC pour permettre la mise en œuvre du projet
- Convoquer des comités de pilotage académique
- Participer aux réunions de travail et rédiger les comptes rendus
- Participer à la recherche et à la sélection des structures d'accueil en Europe
- Communiquer les modalités et les objectifs des séminaires d'étude aux partenaires européens
- Participer à la construction des séminaires d'étude en lien avec les participants et les partenaires européens
- Offrir une assistance aux référents logistiques pour la mise en œuvre des mobilités
- Informer régulièrement le GIP qui assure la gestion financière de la subvention européenne sur les projets de mobilité
- Coordonner la réalisation des grilles d'analyse et des entretiens par les bénéficiaires des mobilités
- Répondre aux sollicitations des participants aux mobilités
- Coordonner la réalisation des rapports stratégiques à l'issue des mobilités
- Assurer le suivi global du projet en vue de l'élaboration des divers bilans
- Préparer les questionnaires de satisfaction (évaluation par les participants)
- Participer aux activités de dissémination des résultats
- Alimenter régulièrement les pages « Europe et international » du site académique

Remarque : la maîtrise écrite et orale de l'anglais est indispensable.

Rémunération :

➤ Dans le cadre de cette mission, le chargé de mission bénéficiera d'une (1) IMP Taux 4 et du remboursement de ses frais de déplacements aux différentes réunions auxquelles il participera, après avoir obtenu l'accord de la Dareic.